



**DOSSIER DE PRESSE**  
28 janvier 2022

# La Métropole de Lyon agit pour le futur de l'industrie

**Premières actions engagées pour une  
industrie et une écologie compatibles**





# SOMMAIRE

---

- 04 ..... INTRODUCTION
- 06 ..... UN MANIFESTE QUI ENGAGE PLUS  
DE 120 INDUSTRIELS DU TERRITOIRE
- 17 ..... FONDS D'AMORÇAGE INDUSTRIEL MÉTROPOLITAIN  
LYON SAINT-ÉTIENNE : 40 MILLIONS D'EUROS  
RÉALISÉS POUR LE PREMIER TOUR DE TABLE
- 20 ..... UN PREMIER APPEL À PROJETS LANCÉ  
PAR LA FONDATION ILYSE POUR SENSIBILISER  
LES JEUNES AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

# INTRODUCTION

**Avec 75 500 emplois, représentant près de 13 % des emplois du territoire, et près de 60 % de la richesse créée, l'industrie a une empreinte sociale, économique, environnementale considérable sur le territoire métropolitain. Alliée à la recherche, forte de sa diversité et de son approche coopérative des enjeux locaux, l'industrie métropolitaine est un atout. La Métropole de Lyon construit, avec les entreprises, une stratégie industrielle ambitieuse qui doit permettre de relever les défis de transition écologique et d'autonomie nationale et européenne.**

## **Les objectifs affichés sont clairs**

→ **Rendre les industries plus sobres et moins polluantes tout en maintenant leurs activités productives sur le territoire** et assurer la réussite de l'objectif fixé dans le Plan Climat de la Métropole de Lyon d'une baisse de 17 % de la consommation d'énergie du secteur industriel entre 2013 et 2030.

→ **Favoriser l'innovation et la relocalisation d'activités stratégiques qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants** et contribuer aux enjeux de ré-industrialisation et d'autonomie stratégique de l'Europe, accentués par la crise sanitaire.

→ **Garantir une bonne qualité de vie pour les habitants qui vivent à proximité des industries du territoire** en prenant en compte les appréhensions et réticences et en réduisant les risques industriels générés. Créer des emplois locaux et sensibiliser les jeunes publics aux métiers de l'industrie et à ses évolutions.

© Renaud Alouche



**Bruno Bernard**

Président de la Métropole de Lyon

*« Pour relever les enjeux environnementaux et sociaux dans un contexte de reprise économique, mais aussi d'incertitude à moyen terme, la Métropole de Lyon anime et accompagne une nouvelle donne industrielle. Aux entreprises qui interrogent leurs process et la finalité de leur activité productive, qui souhaitent avoir une empreinte environnementale plus faible et un impact local plus vertueux, nous proposons des outils et des solutions. Riche de son patrimoine, de ses compétences, de son savoir-faire collectif, la Métropole de Lyon construit, avec les entreprises engagées du territoire, son futur industriel : décarboné, sobre, répondant aux besoins du pays et au-delà, et créateur d'emplois pour les habitantes et les habitants. »*



Mise en place en 2021, la nouvelle donne industrielle qu'impulse la Métropole de Lyon repose sur deux objectifs : **accélérer la transition écologique de ses industries en travaillant avec les acteurs du territoire et développer l'emploi industriel sur le territoire pour répondre aux enjeux de cette transition.**

© Eric Soudan



## Emeline Baume

1<sup>re</sup> vice-présidente déléguée à l'Économie, l'Emploi, le Commerce, le Numérique et la commande publique

*« Des acteurs industriels ont pris conscience des enjeux environnementaux et sociaux et s'engagent dans certaines démarches s'inscrivant par exemple dans la dynamique du Plan Air Énergie Climat Territorial. La Métropole de Lyon accompagne quotidiennement les acteurs économiques pour expérimenter et mettre en œuvre des procédés de production plus sobres, circulaires, coopératifs dans la chaîne de valeur, accessibles et efficaces. Nous avons la responsabilité collective de transformer nos modes de production qui seront ainsi plus intenses et divers en emplois tout en intégrant nos limites planétaires. »*

Concrètement, cette stratégie s'appuie sur la réalisation d'un plan d'action dont de nouveaux outils développés en moins d'un an par la Métropole de Lyon et ses partenaires tels que :

→ le « **Manifeste pour une industrie qui s'engage et se transforme pour l'environnement** » ;

→ le **Fonds d'amorçage industriel avec Saint-Étienne Métropole** ;

→ la **Fondation ILYSE – Industrie LYon Saint-Étienne** pour reconnecter industrie et habitant, toujours avec Saint-Étienne Métropole.

**La Métropole de Lyon se mobilise également afin de faire du foncier un enjeu fort pour le maintien des activités productives sur le territoire.** Ainsi, en 2021, près de **384 000 m<sup>2</sup> de locaux industriels et mixtes placés** soit une hausse de 11% par rapport à 2020. Il s'agit de la 3<sup>e</sup> meilleure performance depuis 10 ans.

Ce bilan très positif marque la dynamique du marché des locaux industriels en région lyonnaise, qui reste plus que jamais une vraie terre d'industrie. Le nombre historique de transactions est lié à la dynamique des nombreuses TPE et PME du territoire.

(source FNAIM).



© Thierry Fournier

1.

## UN MANIFESTE QUI ENGAGE PLUS DE 120 INDUSTRIELS DU TERRITOIRE

Lancé en septembre 2021 lors du salon professionnel Global Industrie, le « Manifeste pour une industrie qui s'engage et se transforme pour l'environnement » avait alors mobilisé en quelques jours une vingtaine d'entreprises. Cette dynamique a permis de réaffirmer la « vocation industrielle » du territoire et d'en rappeler les enjeux en matière de relocalisations stratégiques et d'innovations écologiques sur les 1 800 hectares de foncier métropolitain sanctuarisés pour les activités productives.

À la suite de ce lancement, les équipes de la Métropole de Lyon ont mobilisé dans cette démarche l'ensemble du tissu industriel du territoire, tous secteurs d'activités confondus. Pour être éligibles à la signature de ce Manifeste, les entreprises industrielles doivent répondre à ces quelques critères :

- Être une entreprise industrielle (de toute taille et de toute filière)
- Avec une unité de production ou de fabrication (les services à l'industrie étant exclus)
- Sur le territoire élargi de l'aire métropolitaine (y compris les territoires franges).

**Les entreprises industrielles signataires s'engagent alors, avec la Métropole de Lyon, à :**

### ① Accueillir les activités industrielles sur le territoire de la Métropole.

En facilitant des projets d'implantation ou de développement industriel sur le territoire afin d'en accroître l'autonomie et la résistance face aux chocs et aux ruptures de chaînes d'approvisionnement.

### ② Identifier et réduire les risques industriels.

En objectivant et portant à connaissance les risques générés par les activités productives, et en mettant en œuvre des solutions concrètes pour les réduire.

### ③ Agir pour la réduction de l'empreinte énergétique et environnementale de l'industrie.

En accélérant la mise en œuvre des projets et des actions sur le territoire qui rendent l'industrie plus propre, moins énergivore et moins intensément consommatrice d'eau et de ressources rares.

### ④ Créer des emplois et informer les habitants des opportunités dans l'industrie.

En donnant à voir son évolution,

ses impacts et ses opportunités, et en assurant la médiation avec les habitants et la promotion de ses métiers pour favoriser l'emploi et l'insertion des métropolitains.

## ⑤ Coopérer entre acteurs industriels et territoires.

En s'appuyant sur des collectifs et des coopérations territoriales, car jouer collectif est aujourd'hui une nécessité et permet de maximiser les succès.

# Témoignages d'entreprises signataires du Manifeste

## CAPSA Container

📍 Meyzieu

**Société du Groupe DREYER, l'entreprise est spécialisée dans le réemploi et la transformation de containers maritimes dans les domaines de la construction, l'industrie et l'évènementiel.**



**Félix Baezner**

Dirigeant de CAPSA

*« Travaillant pour des secteurs d'activités en phase avec les enjeux de transition écologique, notamment dans l'industrie, les énergies et la construction, CAPSA s'associe naturellement aux objectifs du Manifeste de la Métropole de Lyon. Fort d'une dizaine d'années d'expérience dans le réemploi de containers maritimes nous avons constaté que le redimensionnement*

*de notre outil de production, associé à l'évolution de notre supply chain serait une clé essentielle dans la construction des prochaines étapes de CAPSA. L'implantation prochaine dans la ZAC des Gaulnes se fera dans la continuité de ce développement et nous permettra à court et moyen terme de créer une quarantaine d'emplois supplémentaires. »*





© Thierry Fournier

## GROUPE ORAPI

📍 Saint-Vulbas

**Orapi conçoit, fabrique, distribue des produits et des solutions de haute technologie pour l'hygiène et la maintenance industrielle.**

Elle emploie 1 100 collaborateurs et compte 7 usines, 3 laboratoires, 100 000 clients et 2 millions d'utilisateurs.



### Henri Biscarrat

Président du Directoire  
du groupe ORAPI

*« Engagée pour la protection des hommes et de l'environnement, la société Orapi s'inscrit pleinement dans les objectifs du Manifeste métropolitain. Nous sommes mobilisés au quotidien pour innover dans le développement de produits d'hygiène, de désinfection et de maintenance pour*

*contribuer au développement d'un monde efficient, propre, sain et durable. L'avenir de notre planète est notre principale motivation d'innovation avec 50 % des lancements de produits du groupe qui sont réalisés avec des produits écologiques et biosourcés. »*



## AB FONDERIE

📍 Saint-Genis-Laval

**Fonderies d'aluminium et d'alliages légers spécialistes de la conception et de la fonte de pièces techniques pour de nombreux secteurs d'activité.**

*« AB fonderie est né d'un désir de faire de l'entreprise un lieu d'épanouissement et de croissance des personnes qui y travaillent. Signer le Manifeste imaginé par la Métropole de Lyon a un sens pour notre entreprise qui met l'humain et le respect de l'environnement au cœur de ses valeurs et de son activité. La fonderie s'est révélée un excellent outil pour permettre une accessibilité aux*



**Franck Molle**

Dirigeant d'AB Fonderie

*taches de production à des personnes éloignées de l'emploi, tout en leur offrant un parcours professionnalisant, contribuant à les remettre debout, fiers de leur travail. L'entreprise rejoint ainsi sa véritable vocation : être un lieu de travail communautaire, créant une richesse collective, au service de chacun de ses acteurs et de la collectivité qui l'entoure. »*

---

## CODEO

📍 Curis-au-Mont-d'Or

**Spécialiste du réemploi de matériel informatique.**

*« Acteur engagé dans le secteur de l'économie circulaire, Codeo a accepté de rejoindre la dynamique impulsée par la Métropole à travers ce manifeste qui répond parfaitement aux projets de notre entreprise. En effet, dans le cadre de notre développement et pour répondre aux besoins croissants des entreprises et des collectivités dans la gestion de vie de leurs équipements informatiques et médicaux, nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment de 7 000 m<sup>2</sup> pour créer un hub national de l'économie circulaire informatique.*



**Francois Amiot**

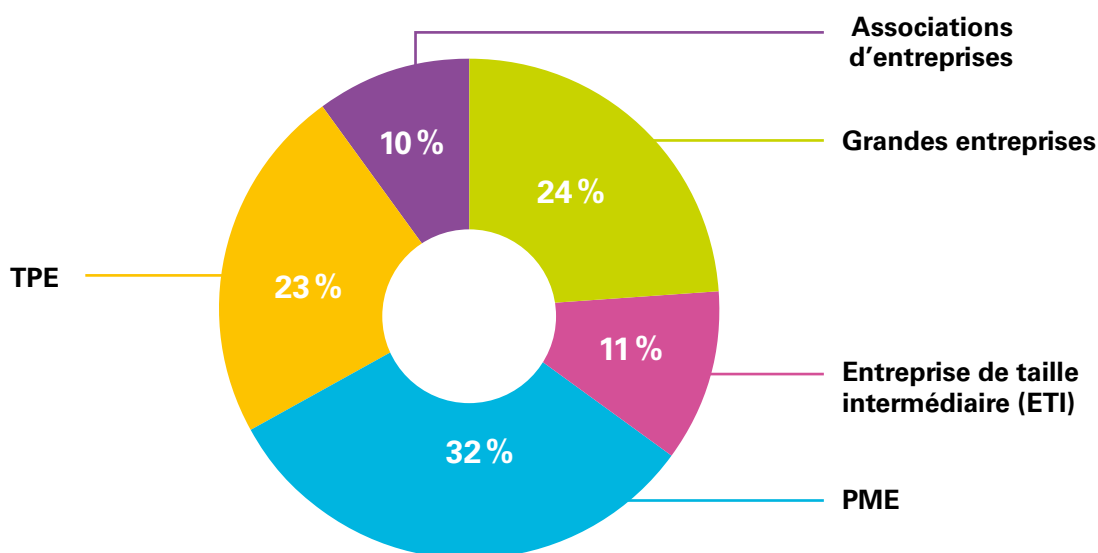
Dirigeant de Codeo

*Ce site accueillera d'ici l'été 2022 les équipes Codeo et Remober pour assurer toute la chaîne de valeur du réemploi allant de la reprise des équipements jusqu'au reconditionnement ou leur recyclage. Ce projet sera construit avec ENVIE et ECODAIR pour être inclusif et avec l'objectif de construire une économie sociale et solidaire commune en 2023. »*

# Une forte mobilisation des industriels



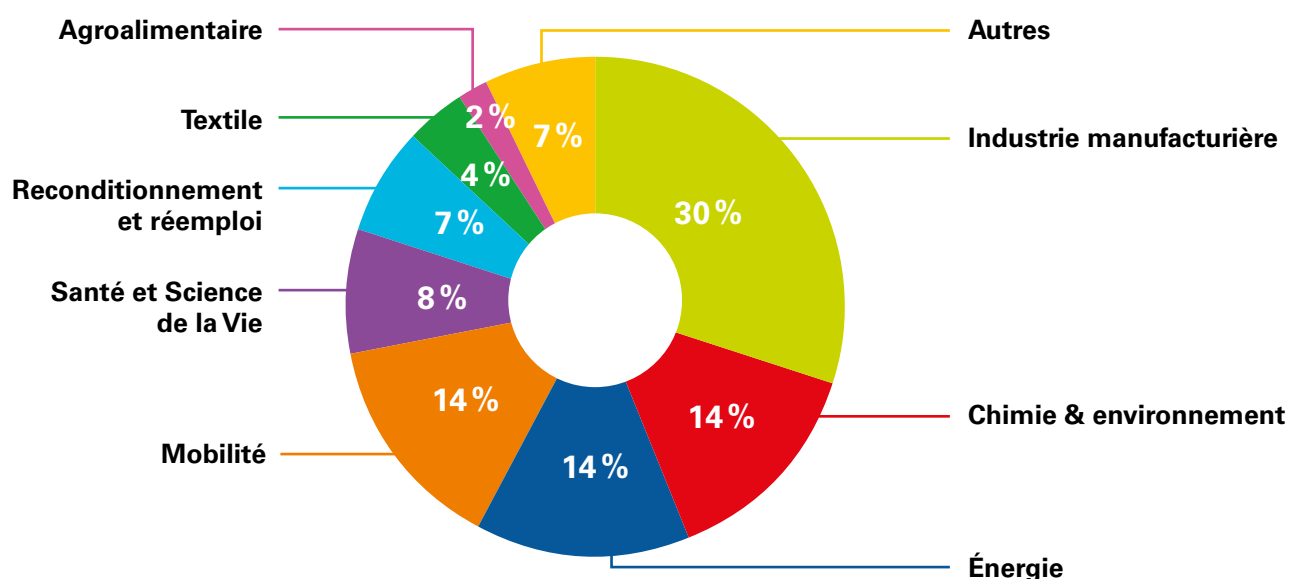
À ce jour, près de **120 entreprises industrielles** ont accepté de signer le manifeste dont voici la représentation par type d'entreprises :



Cette répartition reflète bien le tissu des entreprises industrielles qui est composé principalement de PME et TPE. Ces 120 entreprises signataires représentent 44 000 emplois industriels.

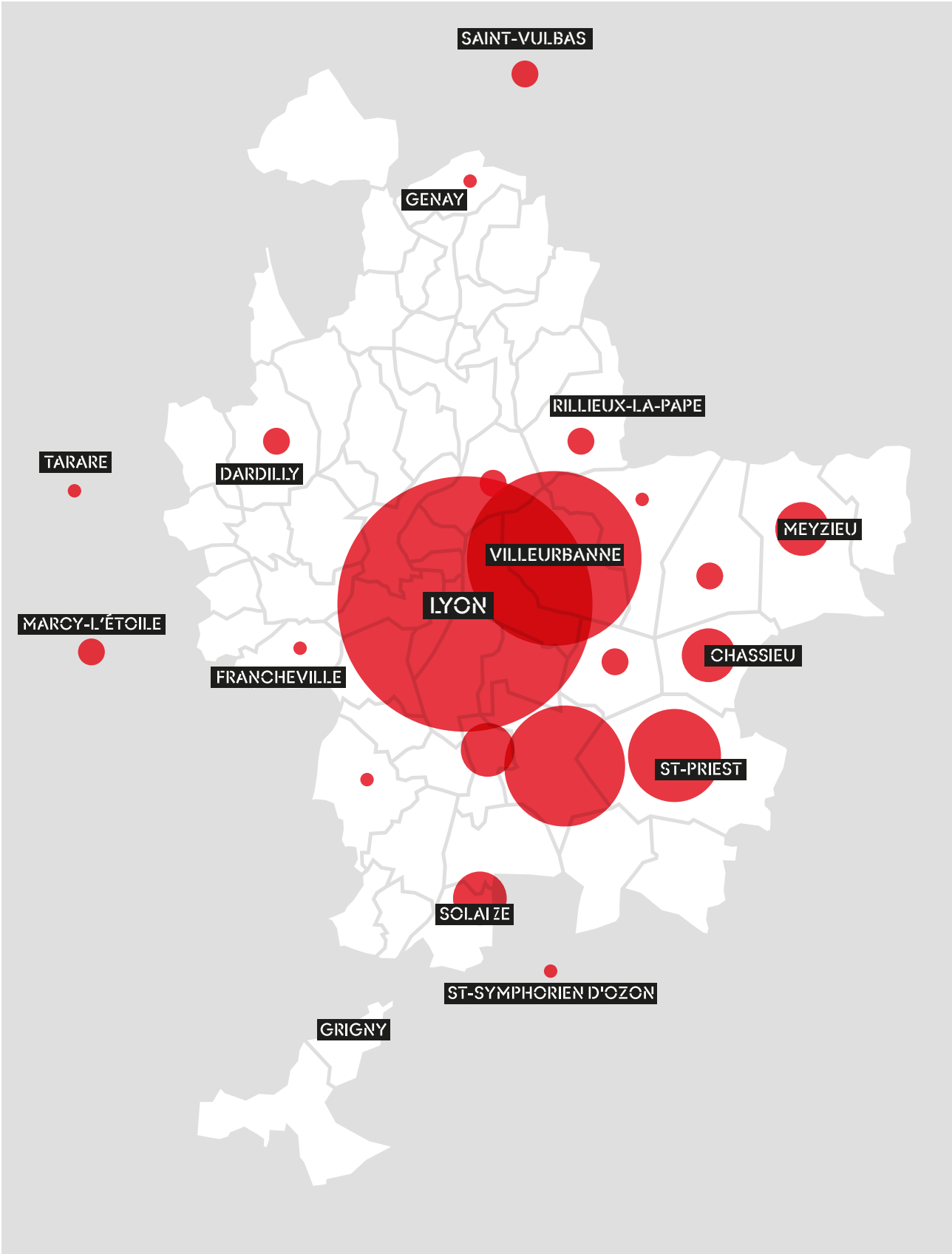
Concernant les entreprises signataires implantées sur le territoire métropolitain, cela correspond à 39 000 emplois industriels soit 52 % des emplois industriels du territoire.

**Toutes les filières sont aussi représentées :**





Ces entreprises signataires sont réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et au-delà, notamment dans des communes situées dans l'Ain ou dans l'Isère :

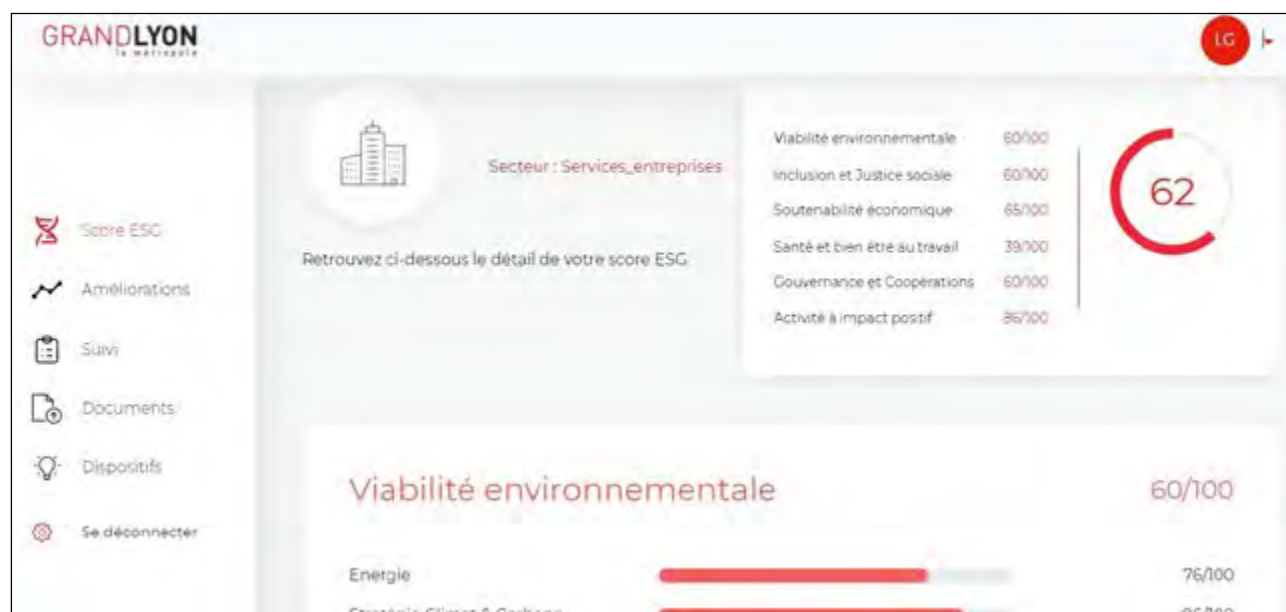


## Un outil dédié aux entreprises pour mesurer leurs impacts sociaux et environnementaux

Par ailleurs, la Métropole de Lyon saisit l'opportunité du Manifeste pour proposer aux signataires d'autoévaluer leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques sur le territoire et d'identifier des axes de progrès grâce à l'outil de mesure d'impacts territoriaux développé en partenariat avec l'entreprise Gen'ethic et lancé lors du Salon Pollutec en octobre dernier.

<https://grandlyon.gen-ethic.com/register>

Les résultats permettent d'étayer un diagnostic des impacts des entreprises industrielles de l'aire urbaine, et nourrissent des options de solutions privées, publiques et partenariales aux enjeux environnementaux et sociaux du territoire de la Métropole et au-delà.



À ce jour, près de 50% des entreprises signataires ont rempli l'outil, ce qui permet de dégager de premières tendances selon cinq thématiques :

---

## Climat et Énergie

**La quasi-totalité des entreprises industrielles interrogées met en place des dispositifs pour réduire la consommation énergétique.**

Plusieurs enjeux se dégagent toutefois des analyses :

- des besoins au niveau de l'isolation des locaux et de l'installation de doubles vitrages ;
- une importance à inciter et à accompagner les entreprises dans la réalisation d'un bilan carbone (scope 1, 2 et 3), en particulier pour les TPE et PME ;
- un souhait d'intensification de la dynamique en faveur des aux énergies renouvelables et de récupération.

---

## Gouvernance

Peu d'industriels signataires du Manifeste sont des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et/ou à mission. Cependant, 50% ont défini une raison d'être sans que celle-ci soit spécifiquement inscrite dans leurs statuts.

---

## Inclusion et justice sociale

**Le recrutement est une problématique majeure pour les industriels.** Les réponses des entreprises interrogées font ressortir des enjeux spécifiques concernant :

- l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- la féminisation de l'industrie ;
- la nécessité de développer les collaborations entre industriels et structures de l'insertion professionnelle.

---

## Préservation des ressources

**De nombreux industriels mettent en place des démarches intégrant le cycle de vie dans la conception de nouveaux produits et prennent en compte l'environnement dans leurs approvisionnements de matières premières.**

Pour aller encore plus loin, quelques pistes d'actions émergent :

- systématiser l'analyse de cycle de vie dans la conception de produits ;
- augmenter l'usage de matières premières issues de déchets et réduire l'usage de certaines matières premières en raison de leur taux de renouvelabilité ou de leur rareté ;





→ choisir des matières premières permettant d'augmenter la performance et/ou la durée des produits.

---

## Achat local et responsable

**La majorité des industriels réalisent leurs achats en France et ont acquis des produits/services auprès de structures d'utilité sociale au cours du dernier exercice.**

Cependant, pour aller plus loin en matière d'achats responsables, les entreprises pourront être encouragées à :

→ augmenter la part de leurs achats en France et Europe ;

→ intégrer des clauses sociales dans leurs appels d'offres.

Elles pourront également bénéficier du partage d'expérience et de l'action de la Métropole de Lyon qui met en œuvre une stratégie d'achat responsable afin de réduire l'empreinte environnementale de ses 600 millions d'euros d'achats annuels, et stimuler une offre locale vertueuse, notamment industrielle.

## Et après le Manifeste ?

Au-delà de la signature du document et de l'élan de transformation de l'industrie qu'il matérialise, le Manifeste permet de lancer un collectif d'industriels et une dynamique territoriale forte, quelle que soit la filière et sur tous les territoires de l'aire métropolitaine.

Cette dynamique sera animée tout au long du mandat, et de nouvelles entreprises industrielles pourront rejoindre la démarche. La Métropole organisera chaque année un grand rendez-vous de l'industrie. Cette rencontre sera pour la collectivité l'occasion de recueillir les besoins des industriels pour les accompagner dans leurs enjeux de transformation et le renforcement de l'attractivité des métiers.





## 2.

# FONDS D'AMORÇAGE INDUSTRIEL MÉTROPOLITAIN LYON-SAINT-ÉTIENNE : 40 millions d'euros réalisés pour le premier tour de table

---



**Initié le 17 mai 2021 par Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon et Gaël Perdriau, Maire de Saint-Étienne et Président de Saint-Étienne Métropole et avec le soutien de la Banque des Territoires, le fonds d'amorçage industriel métropolitain à impact environnemental et social vient de finaliser son 1<sup>er</sup> *closing* d'un montant de 40 millions d'euros.**

Moins de 6 mois après avoir été sélectionnée par les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, la société de gestion Demeter, acteur majeur du capital investissement engagé en faveur de la transition écologique a réalisé fin 2021 le premier tour de table de ce fonds d'amorçage dédié au financement des start-ups

industrielles durables avec l'objectif final d'atteindre 80 millions d'euros d'ici l'été 2022.

Classifié « Sustainable Finance Disclosure Regulation article 9 », le plus haut standard en matière d'investissement durable, le Fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM) bénéficie du soutien d'acteurs publics avec l'engagement des Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne respectivement à hauteur de 10,6 et de 3,1 millions d'euros ainsi que de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir « Territoires d'innovation » avec 5,2 millions d'euros.





**Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, se félicite :**

*« En réunissant près de 40 millions d'euros pour ce 1<sup>er</sup> tour de table, le Fonds d'amorçage industriel des métropoles Lyon-Saint-Etienne a réussi à mobiliser tant les institutions publiques que les acteurs privés avec de grands partenaires industriels du territoire. Cette première étape lance concrètement la sélection des entreprises industrielles que nous soutiendrons pour engager, ensemble, la transformation industrielle de notre territoire. »*



**Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et Président de Saint-Étienne Métropole, ajoute :**

*« Nous franchissons aujourd'hui une étape clé de notre stratégie d'alliance territoriale pour le développement industriel du territoire. Les métropoles de Saint-Étienne et de Lyon disposent d'un écosystème riche et unique en France favorable au développement des activités industrielles de nouvelle génération et capable de répondre aux défis du développement économique tout en respectant les enjeux du développement durable. Vecteur d'insertion sociale depuis toujours, l'industrie favorise l'innovation, la création d'emplois locaux et la relocalisation d'activités stratégiques qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants. Notre volonté de faire de l'industrie une filière d'avenir et le Fonds d'amorçage industriel géré par Demeter, permettront, sans aucun doute, l'émergence de futurs leaders industriels. »*



© Charlotte Pierot



**Gabriel Giabicani, directeur des opérations et de l'innovation à la direction de l'Investissement de la Banque des Territoires, précise :**

*« La thèse d'investissement du FAIM vise à favoriser l'émergence d'entreprises industrielles innovantes et écologiquement responsables pour une industrie durable, l'atteinte des impacts escomptés étant mesurée tout au long de la vie du projet. La Banque des Territoires accompagne pour le compte de l'Etat ce projet ambitieux qui s'inscrit pleinement dans la stratégie d'investissement du PIA. Nous agissons ainsi au plus près des territoires dans un contexte où les métropoles de Lyon et Saint-Etienne veulent encourager un nouveau industriel créateur d'emplois avec une intégration forte auprès des habitants. »*

Ce fonds a également su mobiliser de nombreux investisseurs privés avec une souscription de 20 millions d'euros rassemblant à la fois des industriels tels que GRDF, Plastic Omnium, le Groupe SEB, IFP Énergies Nouvelles mais également des acteurs institutionnels tels que Crédit Agricole Loire Haute-Loire, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.

Ce Fonds d'amorçage industriel métropolitain sera géré par l'équipe lyonnaise de Demeter, qui se réjouit de ce premier closing.



**Stéphane Villecroze, Managing Partner de Demeter, se réjouit :**

*« Ce succès illustre une nouvelle fois notre expertise dans le secteur de la transition écologique et dans l'accompagnement des entreprises industrielles de même que notre capacité à lever et gérer des fonds initiés par des collectivités, constitutifs de véritables partenariats public-privé. »*

Le fonds d'amorçage industriel métropolitain accompagnera des start-ups au stade de l'amorçage et du capital-risque, en forte croissance, avec des participations structurantes de 500 000 euros à plusieurs millions d'euros qui leur permettront de développer une activité productive située sur les aires d'attraction métropolitaines de Lyon et Saint-Étienne.

Celui-ci vise à réaliser une performance financière, mais aussi extrafinancière. Chaque entreprise accompagnée bénéficiera d'une évaluation avant investissement, d'un suivi pendant l'investissement et d'une évaluation post-investissement, sur la base de 16 indicateurs impacts.

### 3.

## UN PREMIER APPEL À PROJETS LANCÉ PAR LA FONDATION ILYSE POUR SENSIBILISER LES JEUNES AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



Créée par les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, avec le soutien de la Banque des Territoires<sup>1</sup> et partenariat avec l'UIMM Lyon, la Région académique et l'Université de Lyon, la Fondation ILYSE – Industrie LYon Saint-Etienne a été lancée à l'occasion du Salon Global Industrie en septembre 2021. Abrisée par la Fondation pour l'Université de Lyon, reconnue d'utilité publique, ILYSE œuvre au nécessaire redéploiement d'un tissu productif local durable et inclusif en reconnectant industries, habitants et territoires.

Concrètement, il s'agit de :

→ **retisser un lien de proximité** entre industries, habitants et territoires par la (re)découverte des environnements de production ;

→ **aider à déconstruire les représentations** parfois datées et négatives des activités industrielles, des métiers et des profils attendus ;

→ **encourager le développement d'une culture industrielle commune** notamment autour des enjeux de transition, à l'échelle locale.



Ainsi, la Fondation ILYSE mobilise des industriels acteurs de cette reconnexion, et soutient des projets de médiation industrielle à destination

<sup>1</sup>Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir « Territoires d'innovation »





© Jack F.

de tous les publics : jeunes en cours d'orientation, personnes en reconversion professionnelle ou à la recherche d'un emploi, habitants des territoires métropolitains en proximité des bassins industriels.

Un premier appel à projet intitulé « L'industrie pour les 11-16 ans, tout un monde à (re)découvrir ! » a été lancé fin novembre 2021 pour toucher le public jeune.

Ce premier appel à projets est l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (associations, structures de l'éducation populaire, collèges, entreprises, collectivités...) autour de la question de l'industrie et d'interpeller les jeunes filles et jeunes garçons en âge de s'orienter : à quoi servent les activités de production en local ? Que produisons-nous sur les métropoles de Lyon et de Saint-Étienne et comment nous le produisons ? Quelles formations,

quels métiers dans l'industrie aujourd'hui, demain ?

Concrètement, cet appel à projets soutiendra un maximum de 6 projets structurants pour le territoire. Les lauréats bénéficieront d'un soutien et d'un suivi pendant deux ans.

À date, 8 projets ont été présentés en réponse à ce premier appel à projets. Le taux de succès est élevé (3 chances sur 4), car un travail important d'accompagnement et de structuration a été réalisé par la Fondation avec les porteurs potentiels en amont de l'appel à projets. Le Comité des Experts présélectionnera les candidats finalistes le 31 janvier qui devront défendre leur projet devant les membres Fondateurs siégeant au Comité Stratégique d'ILYSE le 8 février prochain.

# ANNEXES

## Liste des entreprises signataires du « Manifeste pour une industrie qui s'engage et se transforme pour l'environnement »

<b>3DEUS DYNAMICS</b>	Villeurbanne	69100	<b>EFI AUTOMOTIVE</b>	Miribel	01700
<b>A FOND GASTON</b>	Vénissieux	69200	<b>EIFFAGE</b>	Lyon	69002
<b>AB FONDERIE</b>	Saint-Genis-Laval	69230	<b>ENEDIS</b>	Lyon	69003
<b>ACTIVATION</b>	Chassieu	69680	<b>ENGIE</b>	Lyon	69007
<b>ADDBIKE</b>	Lyon	69009	<b>EOVOLT</b>	Saint-Priest	69800
<b>ADISSEO</b>	Saint-Clair-du-Rhône	38370	<b>E-RECYCLE</b>	Lyon	69008
<b>ADVANTELEC</b>	Saint-Fons	69190	<b>FONDERIE PRADEL</b>	Saint-Priest	69800
<b>ALDES</b>	Vénissieux	69200	<b>FORTEM</b>	Chassieu	69680
<b>ALLIANCE MACHINES TEXTILES</b>	Miribel	01700	<b>GRDF</b>	Lyon	69006
<b>ALYSEE</b>	Corbas	69960	<b>GATTEFOSSE</b>	Saint-Priest	69800
<b>ARKEMA</b>	Pierre-Bénite	69310	<b>GROUPE LEPINE</b>	Genay	69730
<b>LVM</b>	Chassieu	69680	<b>GROUPE ORAPI</b>	Saint-Vulbas	01150
<b>ATOOUT SIGN</b>	Mions	69780	<b>GRT GAZ</b>	Lyon	69007
<b>AWABOT</b>	Vénissieux	69200	<b>HYMPULSION</b>	Lyon	69007
<b>AXEL ONE</b>	Solaize	69360	<b>ID SCENT</b>	Bron	69500
<b>AXELERA</b>	Solaize	69360	<b>IFPEN</b>	Solaize	69360
<b>BEL AIR CAMP</b>	Villeurbanne	69100	<b>IMECA</b>	Montagny	69700
<b>BOCCARD</b>	Villeurbanne	69100	<b>INEVO</b>	Solaize	69360
<b>BIOMERIEUX</b>	Marcy-l'Étoile	69280	<b>INOVAYA</b>	Lyon	69003
<b>BOSCH REXROTH</b>	Vénissieux	69200	<b>INTERFORA</b>	Saint-Fons	69190
<b>BOIRON</b>	Messimy	69510	<b>ISALTIS-GIVAUDAN LAVIROTTE</b>	Lyon	69008
<b>CAPSA</b>	Meyzieu	69330	<b>IVECO</b>	Brignais	69530
<b>CARA/ MAD</b>	Lyon	69008	<b>JST</b>	Lyon	69008
<b>CMS INDUSTRIE</b>	Sainte-Foy-l'Argentière	69610	<b>TRANSFORMATEURS</b>	Lyon	69008
<b>CNR</b>	Lyon	69004	<b>KEM ONE</b>	Saint-Fons	69190
<b>CODEO</b>	Curis-au-Mont-d'Or	69250	<b>KINGSPAN</b>	Saint-Priest	69800
<b>CRAFTERS</b>	Caluire-et-Cuire	69300	<b>KLEUSTER</b>	Vénissieux	69200
<b>CRMT</b>	Dardilly	69570	<b>LA RUCHE INDUSTRIELLE</b>	Vénissieux	69200
<b>CSI</b>	Lyon	69007	<b>LA SAUR</b>	Lyon	69003
<b>CTI BIOTECH</b>	Meyzieu	69330	<b>LA TANNERIE VEGETALE</b>	Meyzieu	69330
<b>CYCLIK</b>	Lyon	69007	<b>LES ALCHIMISTES</b>	Vénissieux	69200
<b>DELTALYS</b>	Saint-Fons	69190	<b>LIGHT AIR</b>	Lentilly	69210
<b>DESAUTEL</b>	Meyzieu	06930	<b>LYOPHITECH</b>	Villeurbanne	69100
<b>DESCOTES</b>	Civrieux-d'Azergues	69380	<b>MAISON MALARTRE</b>	Saint-Genis-Laval	00069
<b>DOCTIBIKE</b>	Villeurbanne	69100	<b>MALTIVOR</b>	Brignais	69530
<b>EDF</b>	Lyon	69006			



<b>MECAWARE</b>	Villeurbanne	69100
<b>MEDEO HEALTH</b>	Villeurbanne	69100
<b>MEDICAL GROUP</b>	Saint-Priest	69800
<b>METOLEX</b>	Décines-Charpieu	69150
<b>MI-PLAINE ENTREPRISES</b>	Chassieu	69680
<b>MIRIMA</b>	Chassieu	69680
<b>MONDIAL TISSUS</b>	Rillieux-la-Pape	69140
<b>MONTABERT</b>	Saint-Priest	69800
<b>NGC (MAUSER)</b>	Saint-Priest	69800
<b>NINKASI</b>	Lyon	69007
<b>NOTILO PLUS</b>	Villeurbanne	69100
<b>NOVASEP</b>	Lyon	69007
<b>NUTRISSENS</b>	Francheville	69340
<b>OUICOMPOST</b>	Caluire-et-Cuire	69300
<b>PAPREC</b>	Chassieu	69680
<b>POLYLOOP</b>	Génissieux	26750
<b>PONCIN METAL</b>	Tarare	69170
<b>PRYSMIAN GROUP</b>	Charvieu-Chavagneux	38230
<b>PULSALYS</b>	Villeurbanne	69100
<b>REBOOTEILLE</b>	Lyon	69009
<b>RENAULT TRUCKS</b>	Saint-Priest	69800
<b>REP INTERNATIONAL</b>	Corbas	69960
<b>RTE</b>	Lyon	69007
<b>SAFEHEAR</b>	Lyon	69003
<b>SAFRAN</b>	Villeurbanne	69627
<b>SANOFI</b>	Lyon	69007
<b>SCHNEIDER ELECTRIC</b>	Dardilly	69570
<b>SECHE ENVIRONNEMENT</b>	Saint-Vulbas	01150

<b>SERFIM</b>	Vénissieux	69200
<b>SLAT</b>	Champagne-au-Mont-d'Or	69410
<b>SNCF</b>	Lyon	69003
<b>SNIG</b>	Lyon	69002
<b>SOLUSTIL</b>	Arnas	69400
<b>SOLVAY</b>	Saint-Fons	69190
<b>SONICAM</b>	Saint-Symphorien-d'Ozon	69360
<b>STEEL-E</b>	Bonnefamille	38900
<b>SUEZ</b>	Lyon	69009
<b>SUPERGRID</b>	Villeurbanne	69100
<b>SYMBIO</b>	Vénissieux	69200
<b>TELLUS-SECURE</b>	Villefranche-sur-Saône	69400
<b>THERMI LYON</b>	Lyon	69007
<b>THEVFAB</b>	Rillieux-la-Pape	69140
<b>TITAN AVIATION (POURPRIX)</b>	Arnas	69400
<b>TIZU</b>	Décines-Charpieu	69150
<b>TOTAL ENERGIES</b>	Lyon	69006
<b>TRA-C INDUSTRIE</b>	Vindry-sur-Turdine	69490
<b>UIMM</b>	Lyon	69008
<b>USINE A VELO</b>	Villeurbanne	69100
<b>VASSEL GRAPHIQUE</b>	Bron	69500
<b>VELOGIK</b>	Lyon	69006
<b>VICAT</b>	L'Isle-d'Abeau	38080
<b>VIEWPOINT</b>	Civrieux	01390
<b>YOUFACTORY</b>	Villeurbanne	69100



## **CONTACT PRESSE**

**Métropole de Lyon**

**Magali Desongins**

[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

06 69 33 08 90

---

## **MÉTROPOLE DE LYON**

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

[grandlyon.com](http://grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
la métropole